

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE MILAN**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Milan, tenue au Centre communautaire, ce **10 avril 2017** à 20h25.

Sont présents à cette séance:

Siège #1 - Louiselle Gazaille Rouillard
Siège #2 - Bernard Grenier
Siège #3 - Nathalie Laplante
Siège #5 - Jacques Bergeron
Siège #6 - Richard Nadeau

Est/sont absents à cette séance:

Siège #4 - René Turcotte

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yves d'Anjou.
Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2017-04 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
5361

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 13 mars 2017
- 4 - RAPPORT DES ÉLUS
- 5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT
- 6 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 7.2 - Acceptation des dépenses
 - 7.3 - Soumission Jocelyn Roy Électrique inc.
 - 7.4 - Soumission Isothermic pour le remplacement des fenêtres au sous-sol et le remplacement des deux portes extérieurs du centre communautaire
 - 7.5 - Soumission échangeur d'air ou système de climatisation pour le centre communautaire
 - 7.6 - Formation le 29 et 30 mai 2017 pour la présidente d'élection par Le Directeur Général Des Élections du Québec
 - 7.7 - Achat étagères industrielles pour classement
 - 7.8 - Ouverture du poste « Adjoint(e) administratif(ve)
 - 7.9 - Demande d'aide financière au programme «Soutien à l'Action Bénévole»
Volet loisirs pour l'achat de nouvelles tables et chaises pour le centre communautaire
 - 7.10 - Programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet - Redressement des infrastructures routières locales
 - 7.11 - Appui à câble axion pour le dépôt des demandes de subventions aux programmes des gouvernements fédéral et provincial pour le déploiement de services d'internet large bande
- 8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
 - 8.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie
- 9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE
 - 9.1 - Adoption du rapport annuel du service incendie de la municipalité de Nantes
 - 9.2 - Plan de mise en oeuvre du service incendie de la MRC du Granit pour l'année 2017
- 10 - LOISIRS-TOURISME

11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

12 - LÉGISLATION

12.1 - Règlement no: 2017-03 abrogeant le règlement no: 2011-65 créant une réserve financière pour l'aménagement de plans d'eau

12.2 - Avis de motion - Règlement visant à modifier le plan d'urbanisme numéro 2005-31

12.3 - Avis de motion - Règlement visant à modifier le règlement de zonage 2005-32 afin d'inclure les modifications du schéma d'aménagement de la MRC

13 - VARIA

13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil

14 - CORRESPONDANCE

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2017-04 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5362

2017-04 3.1 - Séance ordinaire du 13 mars 2017
5363

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 mars dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Nathalie Laplante et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE

4 - RAPPORT DES ÉLUS

Le maire était absent lors de la dernière rencontre à la MRC du Granit.

5 - RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

L'inspecteur en bâtiment et environnement présente son rapport concernant le nombre de permis et certificats émis: pour la période du mois de mars 2017.

Construction : 2 agricoles (1 construction et 1 bâtiment accessoire)

Rénovation : 3

Captage d'eau : aucun

Installation septique : aucun

Lotissement : aucun

Accès à la voie publique : aucun

Dérogation mineure : aucun

Autorisation abattage d'arbres : aucun

Émissions de constats d'infraction suite à la tournée des nuisances: aucun

Vérification sporadique des installations septiques non conformes, non polluantes: aucun

Vérification sporadiques des camps de chasse et chalets en regard:

- des services de collecte des ordures ménagères et sélectives des installations septiques: aucun
- des captages d'eau: aucun
- des nuisances: aucun
- autres infractions : aucun

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2017-04 5364 7.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

La directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses soit approuvé.

ADOPTÉE

2017-04 5365 7.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité que les dépenses soient approuvées.

Administration: chèque no. 1106 au chèque no.1132 pour un montant total de 38 809.07\$

Salaires: chèque no.1742 au chèque no.1759 pour un montant total de 7 106.68\$

Les déductions à la source au fédéral s'élèvent à 1 239.22\$

Les déductions à la source au provincial s'élèvent à 2 989.73\$

L'encaisse en date du 6-03-2017 est de 53 215.66\$

ADOPTÉE

2017-04 5366 7.3 - Soumission Jocelyn Roy Électrique inc.

Tel que discuté à l'atelier de travail du 13 mars 2017, IL EST PROPOSÉ par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Jocelyn Roy Électrique Inc au montant de 1 787.00\$ plus les taxes, pour les travaux d'électricité effectués pour l'ajout d'une boîte électrique du côté de la salle communautaire, pour être conforme lorsque nous faisons la location de la salle communautaire.

ADOPTÉE

2017-04 5367 7.4 - Soumission Isothermic pour le remplacement des fenêtres au sous-sol et le remplacement des deux portes extérieurs du centre communautaire

Tel que discuté à l'atelier de travail du 13 mars 2017, IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission d'Isothermic au montant de 6 714,72\$ avant taxes pour le remplacement des fenêtres au sous-sol du centre communautaire et du bureau et le remplacement des deux portes extérieures du centre communautaire. L'installation n'est pas incluse.

ADOPTÉE

2017-04 5368 7.5 - Soumission échangeur d'air ou système de climatisation pour le centre communautaire

Il a été résolu à l'unanimité par les membres du conseil de ne pas faire l'installation d'un échangeur d'air ou d'un système de climatisation pour l'édifice communautaire.

ADOPTÉE

2017-04 5369 7.6 - Formation le 29 et 30 mai 2017 pour la présidente d'élection par Le Directeur Général Des Élections du Québec

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité d'accepter que la directrice générale assiste à l'activité de formation sur les «Élections municipales 2017» qui est d'une durée de deux jours, soit le 29 et le 30 mai 2017 et qui s'adresse aux présidents d'élection qui en sont à leur première expérience, celle-ci poursuit trois objectifs afin de répondre à leurs besoins, soit comprendre les responsabilités du président d'élection, connaître les étapes du processus électoral et déterminer les actions à poser. La formation est gratuite, mais les frais de déplacement, de séjour et de repas sont à la charge de la municipalité.

ADOPTÉE

2017-04 5370 7.7 - Achat étagères industrielles pour classement

IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité de faire l'achat chez BMR de 2 étagères industrielles pour y entreposer les boîtes de classement, au montant de 249,98\$ chacune.

ADOPTÉE

2017-04 5371 7.8 - Ouverture du poste « Adjoint(e) administratif(ve) »

IL EST PROPOSÉ par Louiselle Gazaille Rouillard et résolu à l'unanimité d'ouvrir le poste d' « adjoint(e) administratif(ve) »; de procéder à l'affichage dans l'Écho de Frontenac, sur une période de deux semaines consécutives; que le maire Yves D'Anjou, Jacques Bergeron et Sylvia Roy soient nommés sur le comité de sélection et que l'entrée en fonction soit prévue pour le 15 mai 2017.

ADOPTÉE

2017-04 5372 7.9 - Demande d'aide financière au programme «Soutien à l'Action Bénévole» Volet loisirs pour l'achat de nouvelles tables et chaises pour le centre communautaire

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Laplante et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Milan appui et accepte de contribuer financièrement le comité de développement pour son projet d'achat de nouvelles tables et chaises pour le centre communautaire. Une demande de subvention a été effectuée au programme «Soutien à l'action bénévole» au montant de 2 750,00\$. Le comité de développement investira un montant de 2000,00\$ et la balance sera financée par la municipalité de Milan.

ADOPTÉE

2017-04 5373 7.10 - Programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet - Redressement des infrastructures routières locales

Programme Réhabilitation du réseau routier local - Volet - Redressement des infrastructures routières locales

ATTENDU QUE la municipalité de Milan a pris connaissance des modalités d'application du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

ATTENDU QUE la municipalité de Milan désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de

niveaux 1 et 2;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Granit a obtenu un avis favorable du MTMDET;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ par Jacques Bergeron et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Milan autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

ADOPTÉE

2017-04
5374

7.11 - Appui à câble axion pour le dépôt des demandes de subventions aux programmes des gouvernements fédéral et provincial pour le déploiement de services d'internet large bande

APPUI À CÂBLE AXION POUR LE DÉPÔT DES DEMANDES DE SUBVENTIONS AUX PROGRAMMES DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL POUR LE DÉPLOIEMENT DE SERVICES D'INTERNET LARGE BANDE

ATTENDU QUE le Gouvernement Fédéral a déposé le programme de subvention « Brancher pour innover » le 15 décembre 2016 ;

ATTENDU QUE le Gouvernement Provincial a déposé le programme de subvention « Québec branché » le 19 décembre 2016 ;

ATTENDU QUE lesdits programmes visent à permettre un financement aux milieux ruraux et éloignés afin d'obtenir des services Internet large bande sur leur territoire ;

ATTENDU QUE les municipalités du territoire de la MRC du Granit n'ont pas accès sur l'ensemble de leur territoire au service Internet large bande ;

ATTENDU QUE l'installation d'un service Internet large bande est devenue incontournable comme outil de développement économique ;

ATTENDU QUE la Câble Axion dépose des demandes auxdits programmes de subvention ;

Il est proposé par Bernard Grenier et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Milan, appui Câble Axion dans le dépôt d'une demande de financement aux programmes de subventions « Brancher pour innover » du Gouvernement Fédéral et « Québec branché » du Gouvernement Provincial visant un déploiement des services Internet large bande sur son territoire.

QU'une copie de la présente résolution soit envoyée à ladite compagnie de câblodistribution et en copie conforme à la MRC du Granit.

8 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS

8.1 - Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

L'inspecteur municipal et de voirie dépose son rapport pour la période du mois de mars 2017.

9 - SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

**2017-04
5375** **9.1 - Adoption du rapport annuel du service incendie de la municipalité de Nantes**

Rapport annuel 2016 du service incendie de la municipalité de Nantes.

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie, les autorités locales et régionales, chargées de l'application des mesures prévues à un schéma de couverture de risque, doivent adopter, par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

EN CONSÉQUENCE

Sur proposition régulière, il est résolu à l'unanimité d'accepter tel que rédigé, le rapport annuel 2016 préparé par la municipalité de Nantes à l'égard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

ADOPTÉE

**2017-04
5376** **9.2 - Plan de mise en oeuvre du service incendie de la MRC du Granit pour l'année 2017**

IL EST PROPOSÉ par Richard Nadeau et résolu à l'unanimité d'accepter le plan de mise en oeuvre pour le service incendie de la MRC du Granit pour l'année 4.

ADOPTÉE

10 - LOISIRS-TOURISME

11 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

12 - LÉGISLATION

**2017-04
5377** **12.1 - Règlement no: 2017-03 abrogeant le règlement no: 2011-65 créant une réserve financière pour l'aménagement de plans d'eau**

Règlement no: 2017-03, abrogeant le règlement no: 2011-65, créant une réserve financière pour l'aménagement de plan d'eau.

ATTENDU QUE la municipalité a créé une réserve financière afin de faire l'aménagement de plans d'eau pour se conformer au schéma de couverture incendie de la MRC;

ATTENDU QUE la municipalité a fait l'installation d'un réservoir incendie de 30 000 gallons en 2016 et amélioré un plan d'eau dans le rang Gisle;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas eu besoin de la réserve financière pour effectuer les travaux et qu'il n'y a plus de gros investissements à faire pour l'aménagement de plans d'eau;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 13 mars 2017:

IL EST PROPOSÉ PAR LOUISELLE GAZAILLE ROUILLARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MILAN DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1:

Le présent règlement abroge le règlement no: 2011-65 créant une réserve financière pour l'aménagement de plans d'eau;

ARTICLE 2:

Le conseil autorise à faire le transfert du solde de la réserve financière au surplus accumulé non affecté de la municipalité:

ARTICLE 3:

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

ADOPTÉE

**2017-04
5378** **12.2 - Avis de motion - Règlement visant à modifier le plan d'urbanisme
numéro 2005-31**

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2005-31

Je, soussignée, Louiselle Gazaille Rouillard, conseillère, donne avis qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un projet de règlement modifiant le PLAN D'URBANISME No 2005-31 AFIN D'INCLURE LES MODIFICATIONS DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC

ADOPTÉE

**2017-04
5379** **12.3 - Avis de motion - Règlement visant à modifier le règlement de zonage
2005-32 afin d'inclure les modifications du schéma d'aménagement de la
MRC**

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2005-32 AFIN D'INCLURE LES MODIFICATIONS DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC

Je, soussignée, Louiselle Gazaille Rouillard, conseillère, donne avis qu'il sera présenté lors d'une séance, un projet de RÈGLEMENT NO 2017-05 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2005-32 AFIN D'INCLURE LES MODIFICATIONS DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC.

Le projet de règlement vise :

- Modifier le zonage des lots suivants :
 - 4 500 992
 - 4 501 100
 - 4 501 185

ADOPTÉE

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

**2017-04
5380** **13.1 - Prochaine séance ordinaire du conseil**

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 8 mai à 20h.

14 - CORRESPONDANCE

**2017-04
04** **15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

5381 IL EST PROPOSÉ par Richard Nadeau et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21 h.

ADOPTÉE

Yves d'Anjou, maire

Sylvia Roy, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je déclare que nous avons les crédits nécessaires pour couvrir les dépenses engagées lors de la présente séance. Certificat de crédit no: 2017-04